

PM-634 ALGIKLEAN

ALGICIDE ET CLARIFIANT

PM-634 ALGIKLEAN : Produit à double action : algicide et clarifiant. Peut être utilisé comme base algicide. Également approprié pour une utilisation comme algicide choc lorsque les piscines sont vertes. Ne mousse pas et ne contient pas d'ions métalliques. Le large spectre d'activité du produit inclut les micro-organismes suivants :

Bactéries : *Pseudomona aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Staphylococcus aureus*.

Champignons : *Fusarium solani*

Algues : *Chlorella saccharophila*, *Chlorella emersonii*, *Chlorella vulgaris*, *Chlorella pyrenoidosa*.



MÉTHODE ET DOSE D'EMPLOI

- Avant utilisation, analyser le niveau de phosphates de l'eau avec Insta-Test phosphates. Si la concentration en phosphates est supérieure à 200 ppb, appliquer le traitement approprié avec PM-625 PHOS-OUT avant d'utiliser l'algicide.
- Ajouter le produit directement à l'eau de la piscine avec la filtration en fonctionnement.
- **Traitement initial et de choc** : 2 L/100 m³ d'eau. Utilisez cette dose dans les eaux vertes ou en présence de bactéries (*Pseudomonas*, *Escherichia*, *Staphylococcus*, ...). Vous devez vérifier avec les bandelettes Insta-test QAC Dual Range que la concentration de produit dans l'eau soit de 20 à 40 ppm de QAC.
- **Traitement d'entretien** : 1 L/100 m³ d'eau une fois mois.
- Pour **désinfecter les surfaces**, appliquer le produit dilué à 10%, laisser au repos pendant une demi-heure, puis rincer à l'eau claire.

PROPRIETES PHYSIQUES

- Aspect : liquide bleu pâle
- Odeur : caractéristique doux
- Densité : 1.065 – 1.090 g/cm³
- pH : 6,5 – 8,0
- Solubilité dans l'eau : miscible en toutes proportions

PRÉCAUTIONS ET CONSEILS DE PRUDENCES

- Provoque des brûlures.
- Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Conserver sous clef et hors de portée des enfants
- Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

PRÉSENTATION

Emballages de 1.1, 5 et 25 Kg.